

#	Question	Réponse
1	<p>Pour le point 1.2.3, il est dit "RNCan a l'intention d'attribuer jusqu'à 3 contrats." Est-ce que cela veut dire que seul 3 organismes-soumissionnaires seront retenus pour l'entièreté du Canada? Puisqu'un soumissionnaire indique lesquels des services de vérification qu'il veut être pris en considération (Maisons existantes, maisons neuves, IRLM, ENERGY STAR, R2000 et/ou Évaluations sur place) (section critère d'évaluation point 1.1 - critère O3), il est tout à fait possible qu'un soumissionnaire désire uniquement offrir le service de VAQ pour seulement les maisons et non les IRLM par exemple. De plus, selon l'appendice 4, les soumissionnaires doivent indiquer les régions ou zones où ils peuvent fournir le service, excluant les zones/régions où ils livrent les services d'évaluations énergétiques. Ils ne peuvent pas non plus faire la vérification sur des concurrents. Puisque ces restrictions peuvent se chevaucher pour restreindre des soumissionnaires d'offrir le service de VAQ au niveau nationale, serait-il possible d'augmenter le nombre de contrats de 3 à 10, soit égale au nombre de provinces et territoires au Canada? Ceci minimiserait les conflits d'intérêt des soumissionnaires retenus.</p>	<p>Les soumissionnaires sont invités à indiquer leur domaine d'expertise. Sous 4.0 Exigences du projet, vous constaterez ressources recherchées. Si vous désirez uniquement offrir le service de VAQ pour seulement un ou plusieurs domaines d'expertise, veuillez l'indiquer dans votre soumission.</p> <p>Les soumissionnaires doivent indiquer la zone de service tel qu'indique dans l'appendice 4. RNCan coordonnera les services au niveau des provinces et territoires selon les soumissions retenues.</p>
2	<p>Nous interprétons qu'un VAQ retenu ne peut pas vérifier un dossier d'un concurrent, ce qui est logique. Mais dans la province du Québec, où chaque région administrative de la province n'a qu'un seul OS offrant des évaluations énergétiques dû aux contrats de Rénoclimat, comment évaluez-vous qui est un concurrent quand chaque région a un OS qui retient la monopole sur les ÉÉ?</p>	<p>Pour le Québec, nous nous concentrerons sur le travail assigné par région tant que les VAQ ne sont pas enregistrés comme EE dans une autre région.</p>
3	<p>Pouvez-vous clarifier la tâche d'Évaluation sur place ou virtuelle des systèmes de thermopompes installés et des mesures connexes? Suffit-il simplement de vérifier des unités de TP pour valider s'ils sont présents dans la liste de produits éligibles et qu'ils sont bien modélisés dans HOT2000 par un CEE? Il y a une possibilité d'évaluations énergétiques, serait-il dans le même esprit qu'une vérification de niveau 6 mais sur pour une évaluation après-travaux?</p>	<p>Ce volet de la DDP sert à soutenir le programme de CAMT et ne concerne pas le SCE. Il n'est donc pas nécessaire de procéder à une évaluation complète du SCE sur place et il n'y a pas lieu de créer un fichier H2K. Bien qu'une évaluation du SCE ne soit pas effectuée, RNCan cherche à tirer parti de l'expertise des conseillers en énergie (par exemple, en travaillant avec les propriétaires, en recueillant des points de données importants à propos d'une maison et de son équipement de chauffage) pour mener à bien ce processus de vérification après les travaux. RNCan décidera de la nécessité d'une vérification virtuelle ou sur place en consultation avec le propriétaire et en tenant compte de la faisabilité opérationnelle (par exemple, dans le cas</p>

		<p>d'une région éloignée où il y a peu de conseillers en énergie disponibles, une vérification virtuelle peut être préférable). La structure exacte du processus d'évaluation est encore en cours d'élaboration. Pour l'instant, on s'attend à ce que le vérificateur de l'assurance de la qualité reçoive une liste de points de données qu'il devra recueillir, vérifier, rapporter et enregistrer, y compris, mais sans s'y limiter, les points suivants : 1) vérifier qu'une thermopompe a été installée; 2) vérifier que la thermopompe figure sur la liste des produits admissibles de RNCAN; 3) recueillir des photos de l'équipement et les numéros de modèle; 4) vérifier l'adresse de la propriété; 5) vérifier d'autres critères d'admissibilité au programme de CAMT, au besoin; 4) soumettre un rapport de vérification (modèle à fournir - vérification de l'assurance qualité) à RNCAN.</p> <p>Chaque contrat offert comportera un nombre différent de fichiers à évaluer. La plupart des contrats sont offerts deux fois par an et peuvent varier de 10 à 100 dossiers.</p>
4	<p>Puisque nous devons donner un taux horaire pour chaque catégorie désirée, il est particulièrement difficile de déterminer un taux horaire lorsqu'un VAQ doit se déplacer pour effectuer une vérification niveau 6. Ceci pourrait engendrer des coûts exceptionnelles si un VAQ doit se déplacer quelques centaines de kilomètres en avion pour vérifier un site dans une région/province lointaine, donc chaque vérification niveau 6 peut varier en temps et en coûts. Serait-il possible d'ajouter une section pour ajouter des frais de déplacement?</p>	<p>Nous nous assurerons grâce aux informations cueillies sous appendice 4 – zone de service, d'assigner un VAQ dans la zone de service respective. Si des frais de déplacement sont occasionnés, nous l'indiqueront au VAQ qui complètera la vérification requise. Votre taux horaire comprend l'évaluation requise et non pas le possible déplacement.</p>
5	<p>Serait-il possible d'avoir une estimation du volume de demandes de vérification par NRCAN? Est-ce ponctuelle, comme une fois par semaine, ou est-ce plusieurs fois par jour? Ceci nous permettra de mieux estimer le nombre de personnes-ressources à attribuer pour VAQ et pourrait impacter la disponibilité des vérificateurs, l'infrastructure pour supporter ceux-ci, et possiblement le coût.</p>	<p>Le travail à accomplir sera déterminé par RNCAN et il variera d'une semaine à l'autre. Certaines semaines, nous pourrions demander 5 à 10 heures d'évaluation, tandis que d'autres semaines, nous pourrions demander un volume plus élevé de dossiers à examiner.</p> <p>Chaque contrat offert comportera un nombre différent de fichiers à évaluer. La plupart des contrats sont offerts deux fois par an et peuvent varier de 10 à 100 dossiers.</p>